

Formation Nitrox et Nitrox confirmé

La plongée moderne inclue la possibilité d'utiliser des mélanges suroxygénés, appelé Nitrox. Leurs principaux avantages sont d'augmenter votre sécurité au niveau de la désaturation (prudent l'âge avançant), de réduire la durée des paliers ou de pouvoir allonger les plongées sans palier.

Il existe 2 qualifications de plongeurs Nitrox :

- La qualification plongeur Nitrox, pour l'utilisation de mélange jusqu'à 40% O₂ à une profondeur autour des 20-30 m. Pour ce mélange aucun matériel spécifique n'est nécessaire. Le niveau 2 minimum est demandé afin de bénéficier de votre expérience.
- La qualification plongeur Nitrox confirmé pour les mélanges avec un taux jusque 100% d'O₂. Ces mélanges servent pour les paliers après les plongées profondes. Cette qualification nécessite du matériel dédié que nous pouvons mettre à votre disposition pour la formation. Toutefois un gilet avec des anneaux d'accroche en inox est nécessaire pour l'export de la bouteille de décompression. Au minimum vous devez être en fin de formation N3 au regard de l'intérêt de ce niveau de Nitrox pour les plongées profondes.

Quelle organisation ?

Formation en salle lors d'une soirée (Local CODEP rue Voltaire à Amiens)

2 dates possibles : mercredi 11 mai ou 15 juin. RDV à 19h.

+ 2 plongées à Dieppe (voir calendrier du Léo sur leur site web)

Quel est le cout ?

Formation : 50 € (frais de matériel et de gaz)

Plongées à Dieppe : forfait de 5 € (adhésion club Le Léo) puis 25 €/plongée

2 plongées pour le Nitrox ou 2 plongées pour le Nitrox confirmé

Soit un total de 105€ pour la formation Nitrox ou Nitrox confirmé.

Comment s'inscrire ?

Répondre avant le 30 avril en s'inscrivant dans l'agenda sur le site du CODEP + envoi d'un chèque de 105 € à l'ordre du Léo (club qui met à disposition son matériel) à Sylvain PILLON 10 rue de l'église 80500 Bouillancourt la bataille

Pour tout renseignement auprès du responsable de la formation

Jean-Pierre Lancelle (jp.lancelle@laposte.net ou 0677813162)